



**COTE D'IVOIRE**  
Union - Discipline – Travail  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB)

**PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN LABORATOIRE A L'INP-HB DE  
YAMOUSSOKRO**

**ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLÉE (APD)**

**CCTP PLOMBERIE SANITAIRE**



**MAITRE D'OUVRAGE :** [MESRSCI](#)

**Financement :** Agence Française de Développement (AFD) Crédit AFD N°CCI 167901 T



Association of  
African Universities  
Association des universités africaines  
اتحاد الجامعات افريقية



**MAITRE D'ŒUVRE (MOE)**  
**GROUPEMENT SONEZERE INGENIERIE & SATA AFRIQUE**

**sonezere**  
INGENIERIE

Etudes techniques  
Maîtrise d'œuvres  
Formation - Gestion de projets



**SATA AFRIQUE SA**  
Services - Agencement - Technologie - Aménagement

Missions d'Ingénieurs Conseils

01 B.P. 3610 Ouagadougou 01 / Tél : (226) 25 30 27 11 / Fax : 25 30 27 12

[infos@satafrique.com](mailto:infos@satafrique.com) / [www.satafrique.com](http://www.satafrique.com)

Version

00



Février 2025

## Table des matières

|                                                                  |          |
|------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>I. INTRODUCTION .....</b>                                     | <b>2</b> |
| <b>II. LES METHODES D'EXECUTION DES TRAVAUX .....</b>            | <b>2</b> |
| <b>CHAPITRE N°14 PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT .....</b> | <b>2</b> |
| <b>A. PLOMBERIE SANITAIRE .....</b>                              | <b>2</b> |
| <b>B. ASSAINISSEMENT .....</b>                                   | <b>3</b> |

## **I. INTRODUCTION**

Le présent document qui constitue le Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP) est élaboré afin de définir les tâches précises et les méthodes d'exécution des différents corps d'état pour une construction qui tient compte des règles de l'art.

Il est complété, pour tout ce qui ne déroge pas aux documents contractuels, par le Cahier des Clauses Techniques générales (CCTG) applicable aux marchés publics de travaux de génie civil en Côte d'Ivoire, dont les dispositions devront être suivies.

Toutefois, L'ENTREPRENEUR est autorisé à utiliser d'autres normes que celles citées dans le présent document à condition que celles-ci soient couramment admises et qu'elles conduisent à des résultats de qualité égale ou supérieure. Ces normes doivent être préalablement soumises à l'approbation du maître d'œuvre avec toutes les pièces justificatives. Le maître d'œuvre justifie sa décision pour accepter ou rejeter une norme

## **II. LES METHODES D'EXECUTION DES TRAVAUX**

### **CHAPITRE N°14 PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT**

#### **A. PLOMBERIE SANITAIRE**

##### **7.1. Plomberie**

###### **7.1.1. Alimentation principale**

- Amenée d'eau

Le réseau eau froide sera amené par le Service des eaux de la ville jusqu'au compteur général à installer dans un regard en façade du bâtiment. Du regard de comptage, partira un tuyau d'alimentation jusqu'aux appareils, La pose des compteurs sera assurée par le service des eaux. L'entrepreneur titulaire du présent lot, devra inclure dans son offre tous les frais d'amenée d'eau. Le raccordement des blocs sanitaires se fera après piquage ; il sera prévu une vanne de sectionnement avec raccord permettant un démontage facile. Les vannes d'isolement seront en laiton de diamètre correspondant aux canalisations.

###### **7.1.2. Alimentation secondaire**

Les canalisations de distribution intérieure seront réalisées en tube

- PVC pression pour la canalisation principale EF
  - Matériau de synthèse (PPR – PEX etc.) pour les autres alimentations et distributions.
- Ces tubes seront protégés extérieurement par gaine. Toutes les tuyauteries (PVC pression) sont dues par l'entrepreneur du présent lot

Elles seront posées encastrées ou sur colliers d'acier cadmié démontable avec rosaces d'écartement. Entre colliers et tubes, il sera interposé une matière résiliente évitant la transmission des bruits. Les diamètres de raccordement se feront en conformité avec les normes.

Chaque pied de colonne montante sera équipé d'une vanne d'arrêt. Chaque tête de colonne sera équipé d'un anti-bélier isolé par une vanne.

Il sera prévu une vanne d'arrêt et un clapet anti-pollution de classe A pour l'alimentation de chaque bloc sanitaire.

Chaque entrée de bureau sera isolée par une vanne facilement accessible avec un compteur divisionnaire.

La Distribution EC/EF se fera sous chape en tube PEX, avec vérification par des essais d'étanchéité.

Le prix du mètre linéaire devra tenir compte des raccords, ingrédients et toutes sujétions de pose et raccordement

## **7.2. Appareils sanitaires et accessoires**

Les appareils sanitaires seront en céramique choix A de couleur blanche, les robinetteries seront de qualité industrielle garantie 10 ans pièces et main d'œuvre suivant la norme NF D 18201.

Les marques et modèles sont la solution de base, les entreprises pourront proposer des variantes de qualité au moins égales. Ces propositions ne pourront être validées qu'après accord de l'Architecte.

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge l'étanchéité en mastic appliqué à la pompe entre l'appareil et le mur ou son support.

Les prestations comprennent la fourniture et pose des appareils toutes sujétions comprises.

### **Appareils sanitaires**

- WC à l'anglaise chasse basse
- WC à l'anglaise chasse basse pour PMR
- Evier à deux cuves
- Lavabo en porcelaine
- Lavabo en porcelaine pour PMR
- Urinoirs

### **Accessoires**

- Tablette de lavabo
- Balai de chiotte en verre
- Distributeur de papier à rouleau
- Porte savon chrome
- Siphon de sol en plastique diamètre 40

## **B. ASSAINISSEMENT**

### **8.1. Assainissement EU/EV**

Les évacuations des eaux usées, eaux vannes et des eaux pluviales seront réalisées en réseaux séparatifs depuis les appareils sanitaires et les entrées d'eaux jusqu'aux droit des regards principaux en limite de propriété façade Ouest pour les niveaux Etages et RDC.

#### **8.1.1. Tuyau en PVC Série EU/EV**

Les réseaux EU-EV-EP-EH seront réalisés en tube PVC type MI conformes aux normes et dans les limites d'emploi de ce matériau, en ce qui concerne notamment les parties exposées aux chocs. Pour la mise en œuvre des canalisations PVC, L'ENTREPRENEUR se conformera aux prescriptions définissant les précautions en rapport avec les efforts mécaniques et les effets de dilatation. Les sections des collecteurs principaux seront calculées en fonction du débit simultané d'écoulement, de pente citée dans les prescriptions ci-dessus.